



TROPIC PROFIL GUADELOUPE

PRODUITS METALLURGIQUES - TOLES REVETUES - TOLES TUILEES

Profilées à vos longueurs (maxi 14m) - Tôles planes à dimensions - Cisaillage - Pliage

GARANTIE DECENNALE

La Société **TROPIC PROFIL GUADELOUPE** représentée par Monsieur ROUSSEAU gérant certifie que :

La tôle 63/100 et 75/100 SP 35/35 microns

Correspond à la norme P34301 en vigueur pour un revêtement de protection de catégorie VI.

Conforme à la norme NF EN 14782 et aux normes CE en vigueur.

Livrée :

La garantie a pris effet le :

Chantier :

OBLIGATION

Faire un nettoyage et resserrer des fixations, conforme au D.T.U. au moins une fois l'an avec traçabilité (facture).

La garantie décennale est dégressive au fur et à mesure des années.

Elle ne comprend ni le transport ni la pose.

De ce fait, nous accordons notre garantie décennale à travers notre fournisseur

SONT EXCLUS :

- Les sous faces non lavées par les eaux pluviales et non protégées
- Mal façon à la pose
- Rayures
- Tenue de la teinte
- Stockage non conforme
- Coupes non traitées
- Arrachement
- Chantier se trouvant à moins de 1000 mètres de la mer.
- Sous vent dominant, nous consulter pour choisir le type de revêtement le plus approprié (devoir de conseil)

En cas de non-règlement de la totalité des articles précités, la garantie devient caduque.

Il est obligatoire de traiter toutes les tranches des tôles au vernis marine à raison d'une fois par an lors de l'entretien exigé pour la garantie décennale.

Notre garantie s'applique sur le non-percement de la tôle.

Tout produit appliqué, corrosif et non adapté à la tôle ou à son revêtement désengagera notre responsabilité pour la garantie décennale.

A Jarry, le
Le Gérant

Yann ROUSSEAU